

SECURITY NEWS N°83 – 28 mai 2010

L'actualité de la privacy et de la dématérialisation

Préparée par Arnaud Belleil

Si vous estimez que cette lettre est utile, n'hésitez pas à la faire découvrir à vos amis, collègues ou relations - <http://www.security.com/site/PubNews2010.php>

SOMMAIRE :

L'article : Jeux en ligne, confiance et coffre-fort

Economie des données personnelles

Profilé par les déplacements de son téléphone portable

La Cnil annonce ses premiers labels pour 2011

Les concurrents de Facebook misent sur la *privacy*

Administration électronique

Le vote électronique autorisé pour les universités

Vers un site officiel d'information médicale ?

Enquête sur la dématérialisation des marchés publics

Juridique

Etats-Unis : proposition de réglementation sur la durée de conservation

Proposition de loi sur l'identification des blogueurs

Licenciements pour des propos tenus sur Facebook

Archivage et dématérialisation

Archivage de Twitter par la Bibliothèque du Congrès

L'essor des coffres-forts numériques pour le grand public

Identité Numérique

Distributeurs de billets biométriques en Pologne

Deux visions concurrentes du futur de l'identité numérique

A découvrir

Informatique, libertés, identités

Nouvelle formation pour les Correspondants Informatique et Libertés

Grèce : pilori numérique pour les fraudeurs du fisc

Evènements

Archivage numérique : organisation, recherche, pérennité

Labels d'archivage électronique

ANNONCE : Nouvelle offre Coffre-fort des Jeux en Ligne

La nouvelle loi relative à l'ouverture à la concurrence des jeux et paris en ligne, fait obligation aux opérateurs de jeux de recourir à un coffre-fort à des fins d'archivage électronique. Dans ce contexte, Security.com propose son offre de Coffre-fort des Jeux en Ligne (CFJL) qui a été spécifiquement conçue pour répondre aux exigences techniques édictées par l'Autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL).

En savoir plus : <http://www.security.com/site/ArLgICFJEL.php>

L'ARTICLE : JEUX EN LIGNE, CONFIANCE ET COFFRE-FORT

La Loi du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne consacre l'ouverture d'un nouveau marché pour les paris sportifs, les paris hippiques et le poker en ligne. Les opérateurs de jeux – ex-monopoles ou nouveaux entrants – devront obtenir un agrément de la part de la nouvelle Autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL) et pour ce faire respecter des exigences techniques rigoureuses. Coffre-fort pour l'archivage, chiffrement des contenus, signature électronique, horodatage : toutes les technologies de confiance devront être mises en œuvre.

■ Lire la suite : <http://www.security.com/site/PubArt201003.php>

ECONOMIE DES DONNEES PERSONNELLES

Profilé par les déplacements de son téléphone portable

Avec les services de géolocalisation, il était possible de savoir où se situait l'utilisateur d'un téléphone portable. En couplant la collecte des données géographiques aux technologies de l'intelligence artificielle, la jeune société américaine Sense Networks estime qu'il est désormais possible de connaître avec précision cet utilisateur. « *Après une période d'observation continue des mouvements d'un téléphone, le moteur d'intelligence artificielle saura si son propriétaire est un homme ou une femme, jeune ou âgé, riche ou pauvre, dépensier ou avare, diplômé ou non, nomade ou sédentaire, employé stable ou précaire* » écrit Yves Eude du Monde. L'analyse porte sur des flux de données anonymisées ce qui est révélateur d'une nouvelle tendance : il est de plus en plus fréquent de profiler avec précision une personne dans l'optique de la contacter ultérieurement mais sans chercher à connaître son identité. Le modèle économique de la société ne semble pas arrêté mais il sera sans doute question de publicité ciblée ou de marketing ultra-personnalisé.

Source : Le Monde – Date : 10 mai 2010 – Auteur : Yves Eude

■ Lien de l'article : http://www.lemonde.fr/technologies/article/2010/05/10/le-telephone-qui-en-savait-trop_1349089_651865.html

La Cnil annonce ses premiers labels pour 2011

La Cnil envisage de délivrer ses premiers labels dans le courant du premier semestre 2011. Ce pouvoir de labellisation, qui découle de la modification de la loi informatique et libertés en août 2004, représente, de l'aveu même de l'autorité de protection des données, « *une réelle opportunité pour la CNIL* ». Elle deviendra ainsi « *un véritable régulateur économique pouvant orienter le marché vers les solutions les plus protectrices de la vie privée (...)* ». Les premiers labels concerneront les formations ainsi que les audits informatiques et libertés réalisés par les sociétés de services ou les cabinets d'avocats. Les logiciels à la recherche du label Cnil devront attendre une deuxième étape.

■ Le communiqué de la Cnil : <http://www.cnil.fr/la-cnil/actu-cnil/article/article/2/2011-objectif-labellisation/>

Les concurrents de Facebook misent sur la *privacy*

Avec 400 millions d'adeptes à travers le monde Facebook est devenu un acteur hégémonique de l'économie numérique. Une position confortable qui explique peut-être en partie le peu d'efforts réalisés par le leader des réseaux sociaux en matière de protection de la vie privée. Dans un contexte où Facebook fait l'objet de vives critiques, des concurrents envisagent de mettre l'accent sur la *privacy* pour entrer sur le marché ou pour y revenir en position de force. C'est le cas de MySpace ou encore de la jeune pousse à l'origine du projet Diaspora.

Source : NewsFactor – Date : 18 mai 2010 – Auteur : Jennifer LeClaire

■ Lien de l'article (en anglais) : http://www.newsfactor.com/story.xhtml?story_id=73414&full_skip=1

The New York Times – Date : 11 mai 2010 – Auteur : Jim Dwyer

■ Lien de l'article (en anglais) : <http://www.nytimes.com/2010/05/12/nyregion/12about.html>

Security News N°83 – 28 mai 2010

L'actualité de la *privacy* et de la dématérialisation préparée par Arnaud Belleil

ADMINISTRATION ELECTRONIQUE

Le vote électronique autorisé pour les universités

Le 4 mai 2010, la proposition de loi autorisant le vote électronique dans les universités a été adoptée. Chaque établissement d'enseignement supérieur pourra désormais choisir entre le vote papier traditionnel ou le vote électronique. Pour les initiateurs de la proposition de loi, il s'agit principalement de faire progresser la participation, traditionnellement faible, aux élections universitaires.

Source : VousNousIls.fr – Date : 4 mai 2010

■ Lien de l'article :

http://www.vousnousils.fr/page.php?P=data/autour_de_nous/l_actualite_du_jour/depeches_de_l_educat/&key=20100504&key2=100504182129.a1lwqj2.xml

Vers un site officiel d'information médicale ?

Le ministre de la Santé lance une mission exploratoire pour réfléchir à la mise en œuvre d'un site Internet officiel couplé à un centre d'appel téléphonique susceptible de délivrer des conseils individuels aux patients. Le site pourrait reposer sur le regroupement du site privé Doctissimo, du portail de l'Assurance maladie et du service en ligne de la Mutualité française. Ce « *service public de conseil médical et d'orientation* » s'inspire clairement du site britannique MHS Direct. Il permettrait de lutter contre les inégalités devant l'information médicale à l'origine d'une forme de discrimination dans l'accès aux soins. Le projet, s'il aboutit, risque de bousculer bien des habitudes dans le secteur de la Santé.

Source : Le Figaro – Date : 20 mai 2010 – Auteur : Olivier Auguste

■ Lien de l'article : <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2010/05/20/04016-20100520ARTFIG00718-bachelot-veut-creer-un-site-web-de-conseils-medicaux.php>

■ Découvrir le site NHS Direct (en anglais) : <http://www.nhsdirect.nhs.uk/>

Enquête sur la dématérialisation des marchés publics

Selon une enquête réalisée par Vecteur Plus, seules 5% des entreprises ont déjà répondu à un appel d'offres de façon dématérialisé. Pour un des responsables de l'étude, la timidité des entreprises n'est pas seule en cause car bien souvent les collectivités ne sont pas prêtes. Pourtant, estime ce même expert, la dématérialisation peut réduire par deux voire par trois le temps habituellement consacré par les entreprises pour répondre aux appels d'offres sous format papier.

Source : Décision-Achats.fr – Date : 19 mai 2010 – Auteur : Sébastien de Boisfleury

■ Lien de l'article : <http://www.decision-achats.fr/Articles-Achats-A-La-Une/La-dematerialisation-des-marches-publics-en-question--1642.htm>

JURIDIQUE

Etats-Unis : proposition de réglementation sur la durée de conservation

Un parlementaire démocrate de Virginie, Rick Boucher, est à l'origine d'une proposition de réglementation visant à limiter à 18 mois la durée de conservation des données personnelles par les sites internet. Pour les organisations de défense de la vie privée, il s'agit d'une période bien trop longue. Inversement, des groupes de pression considèrent que ce projet risque d'entraver le développement d'une économie numérique dont le dynamisme repose sur la publicité avec à la clé le spectre d'une hausse des prix, d'une restriction des choix du consommateur et la remise en cause de l'innovation. Classique.

Source : Wired – Date : 4 mai 2010 – Auteur : David Kravets

■ Lien de l'article (en anglais) : <http://www.wired.com/threatlevel/2010/05/online-privacy-proposal/>

Proposition de loi sur l'identification des blogueurs

Le sénateur Jean-Louis Masson a déposé une proposition de loi visant à faciliter l'identification des blogueurs non professionnels. L'ambition du parlementaire est de modifier la loi pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN) de juin 2004 afin « *de faciliter l'exercice concret du droit de réponse des personnes nommément mises en cause par des auteurs anonymes.* ». Imposer les mêmes obligations aux blogueurs qu'aux responsables de publication reviendrait à rendre impossible la pratique des blogs sous pseudonyme. Même si l'adoption de ce texte semble peu probable, la proposition fait vivement réagir ceux qui y voient une atteinte à la liberté d'expression.

Source : 01Net – Date : 24 mai 2010 – Auteur : Hélène Puel

■ Lien de l'article : <http://www.01net.com/editorial/516929/une-proposition-de-loi-pour-mettre-fin-a-lanonymat-des-blogueurs/>

Licenciements pour des propos tenus sur Facebook

Dénigrement de l'entreprise dans un espace public ou liberté d'expression dans la sphère privée ? Le conseil de prud'hommes de Boulogne-Billancourt n'a pas été en mesure de prendre une décision dans une affaire de licenciement pour faute grave consécutive à des propos tenus sur Facebook par des salariés d'une société de services informatiques.

Source : Le Parisien – Date : 21 mai 2010

■ Lien de l'article : <http://www.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/licencies-pour-avoir-critique-leur-entreprise-sur-facebook-21-05-2010-930466.php>

ARCHIVAGE ET DEMATERIALISATION

Archivage de Twitter par la Bibliothèque du Congrès

Aux Etats-Unis, la bibliothèque du congrès américains va archiver l'ensemble des messages publics postés sur le site Twitter et ce en récupérant l'historique depuis le lancement du site de microblogging en mars 2006. Les initiateurs du projet anticipent le fait que de futurs outils de recherche permettront de fouiller parmi les milliards de messages sans qu'il soit nécessaire de les lire individuellement. La bibliothèque du congrès, plus grand institution de ce type au monde, revendique l'archivage de 167 000 gigaoctets de données numériques.

Sources : Le Monde / AFP – Date : 14 avril 2010

■ Lien de l'article : http://www.lemonde.fr/technologies/article/2010/04/14/la-bibliotheque-du-congres-acquiert-les-archives-de-twitter_1333759_651865.html

Techneworld – Date : 15 avril 2010 – Auteur : Brian T. Horowitz

■ Lien de l'article (en anglais) : <http://www.technewsworld.com/story/Library-of-Congress-to-House-Billions-and-Billions-of-Tweets-69781.html>

L'essor des coffres-forts numériques pour le grand public

L'Expansion fait le point sur les offres de coffres-forts numériques qui « *fleurissent sur la toile* » et explique que les offres d'archivage numérique traditionnellement réservées aux professionnels sont désormais accessibles au grand public. Pour Guillaume Desgens-Pasanau, avocat chez Ernst & Young, cité par l'article : « *cette dématérialisation représente une opportunité pour tout le monde. Elle permet aux entreprises ou aux administrations de diminuer leurs coûts, et évite aux particuliers la gestion de toute une paperasserie* ». L'article évoque également le rôle des tiers de confiance en matière de signature électronique ou d'horodatage ainsi que les nouvelles questions informatiques et libertés posées par le développement récent du *cloud computing*.

L'Expansion.com – Date : 26 avril 2010 – Auteur : Gilles Musi

■ Lien de l'article : http://www.lexpansion.com/economie/actualite-high-tech/coffres-forts-numeriques-une-valeur-juridique-a-verifier_230959.html

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Distributeurs de billets biométriques en Pologne

Le groupe bancaire polonais BPS va déployer des distributeurs de billets biométriques reposant sur la technologie de la reconnaissance des vaisseaux sanguins. Pour retirer de l'argent liquide, le client pourra, après introduction de sa carte, soit saisir son code confidentiel, soit poser son doigt sur le lecteur biométrique. Selon le fabricant le risque d'erreur se limite à 0,0001%. Ce type de dispositif est largement répandu au Japon.

Source : Zigonet – Date : 12 mai 2010

■ Lien de l'article : http://www.zigonet.com/billets/distributeur-de-billets-biometrique-la-pologne-sera-le-premier-pays-d-039-europe-a-l-039-accueillir_art11845.html

Deux visions concurrentes du futur de l'identité numérique

A la fin du mois d'avril 2010, à quelques jours d'intervalle, Facebook et la Fondation Mozilla ont dévoilé leurs visions, bien différentes, de la gestion des identités numériques pour les années à venir. Facebook privilégie une approche où le site web identifie un utilisateur par l'intermédiaire d'un site tiers. L'approche retenue par la Fondation Mozilla, bien plus détaillée dans l'article de Technology Review, consiste à faire du navigateur le gestionnaire de l'identité numérique de l'utilisateur. Les objectifs poursuivis demeurent les mêmes : en finir avec les multiples mots de passe à mémoriser et limiter l'échange d'informations sensibles.

Source : Technology Review – Date : 4 mai 2010 – Auteur : David Kravets

■ Lien de l'article (en anglais) : <http://www.technologyreview.com/computing/25298/?a=f>

A DECOUVRIR

Informatique, libertés, identités

« *La valeur de la vie privée, c'est de nous permettre d'avoir une vie publique !* ». Voilà en une phrase le résumé de l'ouvrage « *Informatique, libertés, identité* » paru en avril 2010 chez Fyp Editions sous la signature de Daniel Kaplan. L'ouvrage a été rédigé en collaboration avec différents contributeurs au nombre desquels figure l'auteur de cette lettre d'information.

Source : Internet Actu – Date : 27 avril 2010 – Auteur : Daniel Kaplan

■ Lien de l'article : <http://www.internetactu.net/2010/04/27/informatique-libertes-identites/>

■ Présentation de l'ouvrage sur le site de l'éditeur : <http://www.fypeditions.com/informatique-libertes-identites/>

Nouvelle formation pour les Correspondants Informatique et Libertés

Le cabinet HSC (Hervé Schauer Consultants), spécialiste de la sécurité informatique lance une nouvelle formation de deux jours destinée aux Correspondants Informatique et Libertés (CIL). Une initiative à mettre en perspective avec la proposition de loi adoptée par le Sénat le 23 mars 2010 qui vise à rendre le CIL obligatoire dans toutes les organisations au sein desquelles plus de 100 personnes ont accès à des traitements sur des données personnelles.

■ En savoir plus : <http://www.hsc-formation.fr/formations/cil.html.fr>

Grèce : pilori numérique pour les fraudeurs du fisc

En Grèce, dans un contexte de crise financière et de plan d'austérité drastique, les autorités ont rendu public une liste nominative de 57 médecins d'un quartier huppé d'Athènes ayant fraudé le fisc. Une

